



LO BILTIN LINFORMATION N° DIS

« L'actualité agro-écologique par l'APPER »



L'opération Animation des Mesures Agro-environnementales et Climatique est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Programme de Développement Rural

Bilan intermédiaire d'activité du 01 novembre 2019 au 31 mars 2020

Durant cette période, après un long travail de recueil de données et d'expérimentation en 2019 et 2018, l'animation s'est attachée à la rédaction des documents nécessaires à la mise en place de la PRM d'une part, et à la réflexion sur d'autres propositions de MAEC, à la demande des services de la DAAF d'autre part.

Des adaptations de la mesure nationale, qui semblaient nécessaires à La Réunion pour une véritable sauvegarde des 2 races locales considérées comme menacées d'abandon pour l'agriculture par arrêté ministériel, ont été demandées. Ces dernières sont intégrées dans le projet de notice d'information et ont été présentées dans un diaporama à la DAAF et aux autres partenaires MAEC (Chambre Agriculture et Réserve Naturelle Etang St Paul).

Par ailleurs, avec la sécheresse qui a encore sévit en 2019, un éleveur supplémentaire avait décidé d'arrêter et de se séparer de son troupeau de mokas, ce qui rend la situation encore plus alarmante pour cette race.

Afin de préserver le biodiversité domestique et la diversité génétique, l'APPER a décidé de réagir et a créé avec l'aide de certains adhérents, un cheptel de sauvegarde. Ce cheptel est réparti chez plusieurs membres de l'association et les coûts sont assurés par ces derniers. L'APPER les accompagne, selon leur situation et leurs besoins respectifs, dans le respect de la réglementation en vigueur.

En outre, l'APPER, avec l'aide du CIRAD, de l'EDE et de l'institut de l'Elevage, ont négocié auprès du Ministère de l'Agriculture (DGAL), la possibilité de mettre en place la procédure « Rattrapage Vieux Bovins » afin de boucler et d'attribuer un passeport à des animaux inexistant dans les bases de données.

Cela correspond, en anticipation, à l'accompagnement des éleveurs afin que ces derniers respectent l'ensemble des conditions nécessaires à l'obtention de la future MAEC PRM.

Actuellement, près de 25 mokas ont bénéficié de cette procédure en ayant intégré le cheptel de sauvegarde.

Par ailleurs, ce travail permis de redynamiser la coopération APPER / CIRAD / EDE / Eleveurs dans la plan de sauvegarde de la race Moka.

En outre, le livre généalogique pourra être amorcé par l'APPER avec l'aide précieuse du service concerné au CIRAD.

Cette relance du plan de sauvegarde a demandé beaucoup d'énergie durant les mois de décembre à février inclus, afin de mobiliser l'ensemble des acteurs, notamment les éleveurs qui avaient perdu toute confiance dans les institutions et le respect de la réglementation.

A la demande de la DAAF au sujet d'une démarche réflexive visant à élaborer des propositions d'adaptations ou de nouvelles MAEC, l'APPER avait proposé une mesure liée à la maîtrise de l'enherbement dans les vergers à l'aide de caprins de race Péri.

Une expérimentation était menée dans un vergers de l'Ouest. Malgré les premiers résultats probants, l'expérimentation se heurte aux coûts élevés engendrés par une telle méthode ainsi que par les modalités de mise en place : Prestataire avec bergers + abri provisoire ou mise place totale par l'arboriculteur avec acquisition d'animaux. Pour le moment l'expérimentation est maintenue mais



l'APPER réfléchi davantage à une modalité de mise en place et de suivi permettant de limiter au maximum les coûts et contraintes pour l'exploitant qui s'engagerait dans une telle mesure, si elle est acceptée par les services de l'Etat.

Durant cette période, 6 nouveaux agriculteurs ont été touchés, 5 journées de conseil collectif ont été organisées. Sur 3 visites d'exploitation, 2 ont fait l'objet d'un diagnostic.
Un bulletin d'information sur le Moka a été rédigé.

➔ **Contact APPER : Boris ASTOURNE - 0692 70 49 59 - bastourne.appereunion@gmail.com**

- **Contact DAAF : daaf.reunion@agriculture.gouv.fr**
- **Sandrine BONNAFOUX - 0262333653 - sandrine.bonnafox@agriculture.gouv.fr**
- **Christophe BRESSON - 0262333642 - christophe.bresson@agriculture.gouv.fr**